



achat joaillerie sur internet - description de l'objet trompeuse

Par **Julilia**, le **29/01/2020** à **11:04**

Bonjour,

J'ai acheté une bague ancienne auprès d'un joaillier qui propose ses bijoux en vente en ligne. Sur la fiche de description de l'objet, il était écrit que la bague est en "excellent état". Lors de la réception de la bague je me suis aperçue qu'un des diamants était cassé avec un manque visible à l'oeil nu (confirmé par un autre joaillier qui a examiné la bague).

J'ai envoyé un mail au professionnel pour lui faire part de mon mécontentement et lui dire que j'avais été trompée par la description abusive de la bague sur leur site, il m'a répondu que la bague était d'occasion et que c'était normal. Il me propose seulement le retour de la bague à mes frais.

Pour moi il s'agit d'une pratique commerciale trompeuse car je n'aurais jamais acheté cette bague à ce prix là si j'avais su que le diamant était abîmé. Bien sûr il n'était pas possible de voir sur les photos que la bague était abîmée non plus.

Quel recours puis-je avoir? Merci d'avance pour votre aide!